

## Démographie et miracle libanais

Extrait de la revue *Travaux et Jours* 33, oct-déc. 1969

Si le miracle libanais a inspiré toute une littérature apologétique d'un système de vie et d'un régime économique, nous ne possédons jusqu'à présent aucune analyse sérieuse des mécanismes économiques libanais. Le mythe du « miracle » joint à l'absence d'éléments statistiques sérieux jusqu'à ces deux dernières années a exercé, sinon un véritable terrorisme idéologique, du moins une paralysie intellectuelle navrante. L'incapacité ou la mauvaise volonté de l'Administration à fournir les éléments statistiques de base de toute analyse économique ont longtemps d'ailleurs ressorti de l'idéologie du miracle, et les économistes libanais ont facilement pris prétexte de cette lacune pour expliquer leur stérilité et leur impuissance. Le verbiage sonore de beaucoup de groupements qui ont dénoncé, cependant avec raison, les phénomènes d'exploitation qu'à cherché à justifier et à masquer l'idéologie du miracle n'a pas fait progresser véritablement en profondeur la connaissance de la dynamique de notre économie. Il ne s'est agi en règle générale que de reprendre pour les vulgariser et les diffuser, quelques-unes des conclusions de la grande enquête socio-économique de l'IRFED dont les résultats datent aujourd'hui de plus de dix ans<sup>1</sup>. Bien que ne correspondant manifestement plus à la description de la réalité, ces quelques pourcentages, indicatifs de la répartition de la richesse nationale, sont brandis et imprimés avec une constance et une monotonie déprimante : 4% de la population accapare 32% du revenu national ; 14% accapare 25%, 32% ne dispose que de 22% et les 50% restant doivent se contenter de 18% du revenu.

Le travail de ma mission IRFED lui-même, remarquable par son ampleur et les méthodes mises en œuvre, a plus été une analyse descriptive des différents secteurs économiques et des niveaux socio-économiques de la population, qu'il n'a permis de découvrir la dynamique économique du pays. Les économistes libanais ont d'ailleurs pris prétexte, en particulier de l'absence de statistiques démographiques de base, pour ne pas approfondir leur connaissance du milieu économique local ; malgré les récents progrès de la connaissance statistique au Liban, notamment par l'élaboration en 1966 des premiers comptes nationaux, et l'amélioration très relative des données financières, les éléments démographiques restent délaissés. On connaît les pauvres raisons invoquées pour justifier la mise à l'écart de l'amélioration de l'information démographique, et qu'il n'est pas dans notre propos de discuter ici ; contentons-nous cependant de suggérer l'existence de « liaisons dangereuses » entre l'idéologie du miracle et les raisons d'Etat qui empêchent l'Administration de prendre publiquement les moyens d'améliorer la connaissance des données démographiques de base.

Ce que nous voudrions en réalité essayer de mettre en relief dans ces quelques pages, ce sont les rapports étroits, qui nous semblent jusqu'à présent avoir été insuffisamment mis en lumière, entre le « mouvement de la population » libanaise et la dynamique de l'économie du pays. Ces rapports nous semblent en effet éclairer plusieurs des aspects du « miracle » économique libanais, ou, en d'autres termes, d'une certaine forme de prospérité tant vantée, au milieu de l'anarchie, du règne des groupes de pressions et de l'exploitation.

---

<sup>1</sup> L'IRFED (Institut International de Recherche et de Formation en vue du Développement) a passé environ cinq ans au Liban pour réaliser cette enquête (1959-1961), et mettre en place les éléments de base d'une planification au Liban (1962-1964).

Certes l'émigration libanaise est un phénomène qui a retenu l'attention, puisqu'elle est depuis longtemps un thème de la littérature nationale. Mais rarement ses implications économiques ont été analysées dans le détail : l'analyse en est toujours restée au stade de la prise de conscience de la contribution des remises des émigrés à l'équilibre de la balance des paiements<sup>2</sup>. Souvent aussi sont mis en rapport avec l'émigration, les mauvaises conditions économiques de la fin du XIXe siècle, ou l'étroitesse du territoire, le fort taux d'accroissement démographique et l'absence de bases industrielles dans l'économie du pays. La Mission IRFED qui seule a réalisé un tableau descriptif complet de l'économie libanaise a essayé de montrer l'importance de la diaspora libanaise dans le développement économique du pays. Il nous semble cependant que les experts de l'équipe IRFED ont situé la relation dynamique sur un plan qui s'intègre plus dans la vision traditionnelle du Liban de « papa », celui même de l'idéologie du miracle, que dans la réalité de nos mécanismes économiques<sup>3</sup> ; la relation entre l'importance de la diaspora libanaise et la prospérité du secteur des services qu'affirme l'IRFED ne nous semble d'ailleurs pas rendre compte de la complexité et de l'importance des relations entre le mouvement de la population et le modèle du développement économique libanais, et ceci d'autant plus que la relation « émigration-développement des services », notamment du commerce international et triangulaire, ne nous apparaît guère la plus importante et la plus évidente du modèle économique-démographique du Liban. Rappelons cependant que les conclusions de la Mission IRFED, qui s'inscrivaient dans une ligne réformiste libérale visant à asseoir le développement libanais sur des bases plus solides, sans remise en cause du régime économique, avaient dénoncé la fragilité de la relation « émigration-développement des services », en considérant que désormais il ne fallait plus « espérer une élévation importante du taux d'émigration » et que les liens entre le Liban et sa diaspora allaient progressivement se relâcher du fait du développement de l'assimilation inéluctable des Libanais d'Outre-mer à leur patrie d'adoption.

En réalité, et c'est ce que nous essayerons de montrer ici, les relations entre le mouvement de la population libanaise et les mécanismes de notre développement national sont beaucoup plus complexes et étroits qu'on ne le pense généralement. Ne pouvant dans le cadre de cette étude élaborer des séries statistiques à l'appui de nos dires, nous nous contenterons de suggérer deux directions de recherches qui nous semblent fondamentales pour comprendre certains aspects du miracle libanais.

---

<sup>2</sup> Nous n'oublions pas ici l'importante étude d'Elie SAFA (*L'émigration libanaise*, Publications de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, 1960) qui a voulu « étudier l'émigration libanaise notamment sous son aspect économique qui est le plus actuel et le plus saisissant en même temps que le plus profitable à la Mère Patrie » (p. 12), mais qui reste dans le cadre de la monographie purement descriptive.

<sup>3</sup> « Le facteur le plus positif du développement, écrit la Mission IRFED, est l'existence même du Liban comme entité souveraine. De ce point de vue, la population libanaise se trouve en bonne condition pour l'exploitation de ses ressources naturelles et en condition extrêmement favorable en ce qui concerne les services internationaux. « Sous l'aspect international, le Liban souverain est aussi en excellente posture du fait de son acceptation d'une composition pluraliste de sa population et du rôle qu'il joue comme lieu privilégié de rencontre entre l'Occident et l'Orient, et, plus largement, entre diverses civilisations. Le Liban occupe de ce fait, au moins potentiellement, une position culturelle à laquelle aucun pays du Proche-Orient ne saurait accéder.

« L'efficacité de ce facteur est considérablement accrue par la présence libanaise dans un grand nombre de pays. Cette présence, sans doute, est une présence commerciale doublée parfois d'une activité industrielle, mais la possibilité pour le Liban d'une présence diplomatique et consulaire comme l'envoi de techniciens, de professeurs et d'ouvriers élargit le réseau de relations libanaises avec le monde » (in *Besoins et possibilités du développement du Liban*, Mission IRFED-Liban, République libanaise, ministère du Plan, 1960-61, tome I, pp. 33-34).

En ce qui concerne les mouvements migratoires qui ont affecté la population libanaise depuis plus de cent ans<sup>4</sup>, On ne tient pas suffisamment compte de l'importance quantitative et qualitative des *mouvements d'immigration* ; seul le phénomène de l'émigration a jusqu'à présent retenu l'attention. Or, il faut bien se rendre compte que le Liban depuis 1929 a connu plusieurs vagues d'immigration :

- Arménienne, dès 1895, à partir du moment où se déclenchent les pogromes en Turquie et qui culmine en 1919-1920. (A quoi on pourrait ajouter les quelques milliers de Nestoriens venus au Liban à la suite des massacres d'Irak en 1933).
- Kurde, qui prend naissance vers 1935 avec la répression exercée par le gouvernement turc, et qui se développe parallèlement à la répression des mouvements autonomistes.
- Palestinienne, en 1948.
- Libanaise d'Égypte à partir de 1962, sous le coup de la socialisation progressive et de l'égyptianisation de l'économie de ce pays.
- Syrienne à partir de la même époque, et dans une mesure beaucoup plus restreinte irakienne.

Il est probable qu'une balance émigration-immigration pour le dernier demi-siècle montrerait un excédent net d'immigration. Il est malheureusement trop dangereux de donner ici des estimations car elles s'appuieraient sur des sources contradictoires et vagues. Mais on ne saurait passer sous silence, quel que soit l'ordre de grandeur de cet excédent net, les effets économiques des vagues successives d'immigration brute. L'analyse moderne a montré l'importance de la pression démographique sur le progrès : « Seule l'expansion permet l'adaptation indispensable des proportions. Un corps ne s'améliore que par additions », a écrit A. Sauvy, qui ajoute : « Faute d'éléments neufs imprimant à l'ensemble une tendance progressiste, l'organisme végétal, qu'il soit usine, ville, flotte ou université »<sup>5</sup>. Le rôle de la diminution de l'émigration dans la crise de 1929 aux États-Unis ou, à l'inverse, l'importance fondamentale dans le prétendu « miracle » économique allemand de l'afflux de 10 millions de réfugiés de l'Allemagne de l'Est dans une Allemagne de l'Ouest déjà surpeuplée, comme la part de la vague de rapatriés français d'Algérie dans le boom économique de la France des années 1961-1963 ; autant de phénomènes qui soulignent l'étroite relation entre pression démographique et prospérité.

Aussi comment ne pas tenir compte de l'impact économique de ces cinq vagues successives d'immigration qu'a connu le Liban au cours des cinquante dernières années. Pour essayer d'analyser cet impact, il faut prendre en considération deux éléments : le rôle compensateur de cette immigration et la structure socio-professionnelle de la population d'immigrants.

A- Par rôle compensateur, nous entendons l'importance de ces vagues d'immigrations dans le rétablissement partiel de l'équilibre démographique du pays. En effet l'analyse montre bien aujourd'hui, qu'à l'inverse du rôle stimulateur de la pression démographique, le dépeuplement a un effet déprimant sur le développement de l'activité économique d'un pays. Or en nous basant sur les données disponibles, que cite Elie Safa, il y aurait eu, de 1860 à 1900, 120.000 émigrants environ (soit une moyenne annuelle de 3.000 départs), et de 1900 à 1914, 225.000 émigrants environ

---

<sup>4</sup> Le mouvement de la population a été en effet très affecté par les mouvements migratoires à partir de 1860, qui voit la création du Petit-Liban semi-autonome, après les graves troubles d'ordre social et confessionnel que l'on connaît. C'est à partir de cette date que le Liban va connaître presque sans discontinuer un courant d'immigration.

<sup>5</sup> Alfred SAUVY, *Théorie générale de la population*, vol. II, p. 27, P.U.F., Paris, 1959.

(soit une moyenne de 16.000 départs annuels)<sup>6</sup>, soit au total 345.000 émigrés en 54 ans. A la veille de la première guerre mondiale, il est fort probable que le nombre de Libanais d'Outre-mer est déjà égal ou supérieur à celui des Libanais résidents, estimé à 414.800<sup>7</sup>. Si la guerre arrête cette émigration, elle fait des ravages qui dépeuplent encore plus dramatiquement que l'émigration le Petit-Liban : on sait que la famine aurait supprimé durant ces années de guerre environ 100.000 à 150.000 personnes. Il est certain qu'au lendemain de la guerre 1914 à 1918, la structure démographique du Petit-Liban constituait une structure de blocage de tout développement économique. Dans cette optique la constitution du Grand-Liban et surtout l'union économique et douanière entre la Syrie et le Liban étaient des mesures de sagesse économique élémentaires ; l'influx à cette époque de 33.000 Arméniens environ<sup>8</sup>, principalement dirigés sur Beyrouth, a été certainement un facteur d'incitation supplémentaire au développement de l'activité économique de la capitale libanaise, qui va désormais commencer à jouer son rôle de polarisateur, rôle qui ira en grandissant avec l'arrivée successive des autres vagues d'immigration.

Le rôle compensateur de ces autres vagues d'immigration a été d'autant plus important que le mouvement d'émigration a continué pratiquement sans interruption –sauf durant les années 1939 à 1945- privant le pays d'une bonne partie de sa population active potentielle. Les chiffres d'émigration restent très importants jusque vers 1930, oscillant entre 6.000 et 8.000 départs par an, pour osciller ensuite entre 2.000 et 3.000 durant la grande dépression des économies capitalistes des années 1930 et à cause d'elle. Ce mouvement d'émigration a d'ailleurs des implications économiques plus graves : en effet, alors qu'avant 1914 c'était la campagne, isolée depuis 1860, qui « jetait à la mer » ses excédents de population, le mouvement touche alors la population citadine elle-même et donc une population active semi qualifiée au moins. Aussi la venue de nouveaux immigrants kurdes et palestiniens, au lendemain de la seconde guerre mondiale, compense-t-elle les défections de l'entre-deux-guerres, maintenant ainsi une forte pression démographique qui continue à soutenir le niveau d'activité économique, fortement ébranlé par ailleurs par la fin de la guerre et l'évacuation des troupes étrangères de sur le sol libanais.

B- Toutefois, pour mieux juger de l'impact des mouvements d'immigration, il faut tâcher d'analyser la structure sociale de la population d'immigrants que l'on peut très schématiquement diviser en trois grands sous-groupes :

- a) Prolétariat rural, et c'est surtout le cas de la majorité des Palestiniens, probablement de l'ensemble des Kurdes, et d'une bonne partie des Syriens et des Arméniens.
- b) Petite bourgeoisie de cadres moyens d'entreprises commerciales et financières ainsi qu'artisanales ; il s'agit ici de la grande majorité des Libanais d'Egypte, d'une partie de la vague palestinienne et d'une partie des Arméniens.
- c) Haute bourgeoisie d'affaires, essentiellement dans la vague libanaise d'Egypte, et dans les vagues palestinienne, syrienne et irakienne ; bourgeoisie qui dispose de capitaux et d'une expérience poussée dans le domaine du commerce et de la finance internationale.

---

<sup>6</sup> Elie SAFA, *op. cit.*, pp. 187 à 190.

<sup>7</sup> Estimation d'E. DE VAUMAS, *La répartition de la population au Liban. Introduction à la géographie humaine de la République Libanaise*, B.S.G.E., 1953, I.XXVI.

<sup>8</sup> Chiffre extrait de R. O'ZOUX, *Les Etats du Levant sous Mandat français*, Paris, 1931, p. 21.

Chacun de ces sous-groupes a rempli un rôle économique important. Le prolétariat rural qui s'est transformé en majeure partie en prolétariat urbain a rempli le vide produit, dans le bas de l'échelle sociale, par l'émigration et l'augmentation relative du niveau culturel et de la population libanaise ; il a contribué au maintien de très bas salaires au niveau de la main-d'œuvre non qualifiée, et si le consommateur libanais n'a pas profité vraiment de ce facteur de maintien de coûts peu élevés, c'est parce que les entrepreneurs libanais ont pris avantage de cette forte pression à la baisse exercée sur les salaires par cette catégorie d'immigrants pour augmenter leur profit et non pour abaisser les prix de vente. Même en ce qui concerne les éléments avoir le plus été un poids pour l'économie du pays, à savoir les réfugiés palestiniens restés sous la tente, faute de pouvoir trouver du travail, on n'oubliera pas deux facteurs importants : les rentrées en devises que provoque l'UNRWA chaque année par son implantation au Liban (entre 30 et 35 millions de L.L. par an) et les rentrées en devises en provenance de la diaspora palestinienne qui envoie des fonds à ceux de ses parents réfugiés au Liban.

En ce qui concerne la petite bourgeoisie de cadres moyens et la haute bourgeoisie financière, c'est elle dont le rôle est toujours passé le plus inaperçu<sup>9</sup>, lorsqu'il n'a pas suscité des réactions chauvines surtout en ce qui concerne les Palestiniens. Pourtant on ne saurait sous-estimer le rôle de ces centaines de ces gros bourgeois syriens, palestiniens, libanais d'Egypte et irakiens qui –sauf pour les Palestiniens– ont fui le « socialisme arabe », pour s'implanter avec leurs capitaux au Liban. C'est surtout le secteur de la construction et celui des services financiers (banques, assurances, sociétés financières) qui ont joui de leur faveur, comme de celle des autres émigrés libanais rentrant définitivement au Liban. A ceci, il faut d'ailleurs ajouter le rôle de la haute bourgeoisie du Golfe Arabique qui est pratiquement résidente permanente partielle au Liban et qui a investi des montants considérables, elle aussi, dans ces deux secteurs. Ainsi les animateurs « extérieurs » directs du secteur des services, au contraire de ce qu'ont suggéré les analyses classiques des répercussions des mouvements migratoires qui ont affecté la population libanaise, nous semble plus être les immigrés que les émigrés, qui ont eu certes un rôle très important dans le « miracle économique » libanais, mais de nature différente.

En effet, les émigrés n'ont jamais eu d'influence directe sur le développement du secteur des services ; la répartition géographique de nos importations ou de nos exportations de biens ou de services n'est nulle part en rapport avec la plus ou moins grande implantation d'émigrés à l'étranger. Même pour le Golfe Arabique où la relation existe toujours, le développement des échanges a précédé ici le développement de l'immigration. L'influence profonde de l'émigration sur la prospérité libanaise s'est exercée par trois voies, ayant chacune produit ses effets sur des périodes variables de temps, qui, en se combinant avec les périodes des vagues d'immigration, sont venues donner à la prospérité relative son aspect de miracle.

A- Dans un premier temps, qui correspond surtout à la période 1860-1914, et dans une moindre mesure à celle de 1919-1939, l'émigration joue le véritable rôle de soupape

---

<sup>9</sup> Référence est faite cependant à l'impact économique de l'immigration palestinienne sur les mécanismes économiques libanais par Y. SAYEGH et M. ATTALLAH, *Nara tânia di l-iqtisâd al-lubnâni*, Beyrouth, Dar al-Talfî'a, 1966 : « De tous les Palestiniens qui se sont réfugiés dans les pays arabes ceux qui sont venus au liban étaient ceux qui possédaient la plus haute qualification scientifique, professionnelle et administrative et ceux qui avaient pu sauver le plus de leurs biens, ce qui a provoqué un regain d'activité dans le secteur de la construction et des loyers, du marché financier libanais et des autres services dont le marché s'est aussi élargi, ce qui a permis de réaliser une amélioration de la qualité des services rendus, un renforcement des qualifications et des équipements » (p. 31).

de sûreté. D'abord dans le cadre d'un Petit-Liban, exclusivement rural et coupé de tous les centres urbains (Beyrouth, Damas, Tripoli, Saïda et Zahlé), puis dans le cadre du Grand-Liban étroitement dominé par la France et soumis à la bilatéralisation inégale des échanges avec la Métropole, cette diminution drastique de la population (3.000 départs annuels de 1860 à 1900 puis 16.000 de 1900 à 1914 et 6 à 7.000 de 1919 à 129, pour une population que l'on peut estimer à 300.000 en 1860 et probablement à pas plus de 350 à 370.000 en 1900) permet d'augmenter le maigre revenu disponible par tête que donne la terre.

B- Certes, bientôt va commencer l'abandon des travaux de terrassement ayant les rendements les plus marginaux, faute de main-d'œuvre suffisante, mais les envois de fonds de l'extérieur vont compenser cette perte dans un deuxième temps et, après un cycle de 20 ans environ et surtout pour les émigrés d'après la fin de la domination turque, un mouvement de retour se dessine (entre 1.000 et 3.000 d'après Elie Safa pour la décade 1928-1938), qui constitue en fait une immigration. Le mouvement est ici doublement bénéfique : émigration de main-d'œuvre non qualifiés, suivie avec un décalage dans le temps d'une immigration de cadres qualifiés disposant le plus souvent d'un capital. Ici comme pour les autres vagues d'immigration que nous avons mentionnées, les effets bénéfiques se sont surtout fait sentir dans les finances et dans la construction ; mais il convient de mentionner que pour ces mouvements d'immigration résultant d'un mouvement préalable d'émigration, la répartition des investissements en construction est beaucoup plus harmonieuse que pour les autres types d'immigrations, signalés, car ils ne se concentrent pas à Beyrouth, mais se répartissent géographiquement jusqu'aux villages les plus isolés de la Montagne. Ce mouvement de retour s'est incontestablement développé avec l'indépendance qui, en permettant le multilatéralisme commercial, a ouvert les capitaux des émigrés et leur bien-être social, des possibilités que le régime du Mandat ne permettait pas. Cette immigration, en se cumulant avec les vagues d'immigration kurde et palestinienne, déclenche, à partir des années 1950, le boom de la construction et le développement du secteur bancaire, cependant que le secteur commercial se développe aussi par la concentration du pouvoir d'achat à Beyrouth.

C- Une troisième vague d'émigration, en se combinant aux deux dernières vagues d'immigration (Libanais d'Egypte, Syriens, Irakiens), va, au cours des années 1950, susciter la plus grande période de prospérité du pays, c'est celle qui s'est orientée vers la péninsule arabique. Celle-ci est composée à la fois de main-d'œuvre qualifiée et de cadres des professions libérales (enseignants, médecins, ingénieurs, gros commerçants) qui disposent dès leur arrivée dans le pays d'accueil de très hauts salaires et qui ont, en règle générale, laissé au Liban leur famille à qui ils envoient la majeure partie de leur salaire. Ici un simple calcul montre l'importance de cette émigration ; si l'on adopte en effet le chiffre minimum d'estimation de 50.000 émigrés libanais dans la péninsule arabique et si l'on prend une moyenne de transfert de fonds de 500 L.L. par moi par émigré, nous obtenons une rentrée annuelle minimum de capitaux de l'ordre de 300 millions de livres, qui sont en réalité dépensés par les familles d'émigrés en consommation de biens et services courants ; ce qui explique le boom fantastique du secteur commercial et surtout du commerce d'importation. La même chose pourrait être dite pour une partie de l'émigration en Afrique Noire, où les familles sont laissées au Liban. En réalité, dans beaucoup de cas, les transferts

individuels atteignent facilement 2.000 à 2.500 L.L. par mois ; dans cette optique et en ajoutant les envois des Palestiniens, Syriens, Irakiens à l'étranger mais dont les familles ont immigré au Liban, en ajoutant encore les remises plus modestes des émigrés des vieilles générations (aux Amériques et en Australie), ont atteint aisément un chiffre de rentrées de fonds de l'ordre de 600 millions de livres, annuellement<sup>10</sup>.

Cette phase d'émigration a correspondu dans le temps à l'afflux de capital des émigrés d'Égypte, des Syriens et Irakiens. Aussi peut-on facilement expliquer l'extraordinaire euphorie économique du Liban au cours des dix dernières années : pouvoir d'achat important des familles et parents d'immigrés, afflux de capitaux à destination d'investissement, donc demande solvable et capital qui se sont trouvés réunies pour soutenir naturellement un processus de croissance dont le taux brut d'augmentation annuelle n'a pas été inférieur à 8 ou 9%.

Il n'y a pas en fait de miracle libanais. Les mécanismes de croissance du pays au cours des vingt dernières années s'expliquent en bonne partie par le jeu de mouvements migratoires complexes, qui se sont déclenchés il y a plus de 100 ans, et qui se sont heureusement agencés dans le temps ; aujourd'hui et malgré les dramatiques circonstances que vit le pays depuis deux ans, si la conjoncture économique, non seulement ne s'est pas effondrée avec la dépression de 1967 dont les effets sont venus se cumuler sur ceux de la crise Intra, mais a connu une remarquable reprise dès le début de l'année 1968, que les événements politiques intérieurs de 1969 n'ont pas interrompu, c'est en grande partie parce que le pays continue de jouir des effets de ces mouvements migratoires qui ne sont pas affectés par les conjonctures politiques intérieures ou régionales<sup>11</sup>.

Ce phénomène durera-t-il ? On ne saurait répondre dans le cadre de cette brève étude à un interrogation aussi complexe. Il faudrait bâtir un modèle complexe intégrant les données politiques, démographiques, économiques, culturelles et sociales pour pouvoir dégager quelques probabilités.

Nous pensons important par contre de terminer notre analyse sur les remarques suivantes !

- Il nous semble indispensable pour les besoins de l'analyse économique d'engager des recherches démographiques sérieuses sur les mouvements migratoires qui ont affecté, au cours des cent dernières années, le mouvement de la population libanaise. Fautes de données chiffrées précises disponibles, nous nous sommes contentés de citer quelques ordres de grandeur.
- Si les mouvements migratoires qui ont affecté la population libanaise se sont traduits en définitive par un surplus de bien-être, il ne faut pas perdre de vue le coût humain de ces mouvements : la littérature sur l'immigration nous montre la douleur de ces

---

<sup>10</sup> C'est d'ailleurs un chiffre de cet ordre de grandeur que l'on trouve dans la balance des paiements de l'année 1966 qui estime les « remises des émigrés » à 126 millions de livres, et les « transferts de capitaux des émigrés » à 550 millions. Étrangement cette dernière et importante rubrique était absente de toutes les balances de paiements précédentes ! (voir *Mîzân al-madfû'ât al-lubnânî*, préparé par l'Institut de Recherches Economiques de l'Université Américaine de Beyrouth et publié par le ministère du Plan).

<sup>11</sup> Pour une analyse plus complète des raisons qui ont permis au pays de passer à travers la crise Intra et la guerre de juin 1967, sans secousse économique dramatique, on pourra consulter notre étude : *Les leçons de trois crises : le miracle continue-t-il ?* (in *L'Orient* des 14 et 15 novembre 1967).

innombrables mères perdant leurs enfants les uns après les autres et nous conte les mille difficultés des nouveaux émigrés dans les pays d'accueil.

- C'est aux sacrifices silencieux de ces milliers de familles et non point au régime économique ou à la « sage » politique économique instaurée par la ploutocratie dominante et exploitante, que les Libanais doivent leur prospérité relative et si inégale.
- Paradoxalement, ces mouvements migratoires –mis à part le phénomène récent de renaissance palestinienne mais qui dépasse bien largement le seul cadre libanais- ont contribué à renforcer la domination de la classe exploitante : d'une part en « déversant à la mer » les éléments les plus défavorisés et donc les ferments potentiels d'agitation sociale et à la longue la complexité des groupes socio-ethniques de la population dont l'équilibre instable facilite la perpétuation de la domination du même groupe social, enfin, en augmentant la richesse et donc en renforçant les effectifs des classes conservatrices qui soutiennent le pouvoir.

Georges CORM